حَدَّثَنَا قُتَيْبَةُ، حَدَّثَنَا أَبُو الأَحْوَصِ، عَنْ سِمَاكِ بْنِ حَرْبٍ، عَنِ ابْنِ أُمِّ هَانِئٍ، عَنْ أُمِّ هَانِئٍ، قَالَتْ كُنْتُ قَاعِدَةً عِنْدَ النَّبِيِّ صلى الله عليه وسلم فَأُتِيَ بِشَرَابٍ فَشَرِبَ مِنْهُ ثُمَّ نَاوَلَنِي فَشَرِبْتُ مِنْهُ فَقُلْتُ إِنِّي أَذْنَبْتُ فَاسْتَغْفِرْ لِي . فَقَالَ " وَمَا ذَاكِ " . قَالَتْ كُنْتُ صَائِمَةً فَأَفْطَرْتُ . فَقَالَ " أَمِنْ قَضَاءٍ كُنْتِ تَقْضِينَهُ " . قَالَتْ لاَ . قَالَ " فَلاَ يَضُرُّكِ " .

D’après Oum Hani (qu’Allah l’agrée): J’étais assise auprès du Prophète (que la prière d’Allah et Son salut soient sur lui) lorsqu’on lui a apporté une boisson dont il

a bu. Ensuite il me l'a passé et j'ai bu.
Alors j'ai dit: j'ai fait un péché, demande pardon pour moi !
Le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) a dit: « Qu'y a t-il ? ».
J'ai dit: j'étais en train de jeûner et j'ai rompu mon jeûne.
Le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) a dit: « Est-ce que c'était un jour que tu rattrapais ? ».
J'ai dit: Non.
Le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) a dit: « Cela ne te nuira pas ».

Hadith rapporté par Tirmidhi (n°731)